

RELEVÉ DE DÉCISIONS Conseil Municipal du 17 Janvier 2018

Etaient présents : Mohand HAMOUMOU – Jean-Pierre PEYRIN – Christine DIEUX – Jean-Christophe GIGAULT – Nicole LAURENT – Gilbert MÉNARD – Nadège BROSSAUD-LEROY – Daniel BAPTISTE – Marie-Aude JACQUES – Denise AMBLARD – Jean-Yves SUDRE – Jean-Baptiste M'BOUNGOU – Bernadette GRELIER – Isabelle DOMINGUES – Joël DE AMORIM – Eric AGBESSI – Laurent PÉNEVÈRE – Louis-Paul COLDREY – Bruno MAGNIN – Michel GOURCY.

Etaient représentés :

Martine MALLET par Denise AMBLARD.

Okan YALCIN par Jean-Baptiste M'BOUNGOU.

Françoise RIGOLET par Eric AGBESSI.

Florent LOUSTALET par Gilbert MÉNARD.

Etaient absents : Gilles BRUNEL – Kalvine DUCHEZEAU – Fanny ANNEZO.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre PEYRIN.

Décisions de Monsieur le Maire prises dans le cadre de sa délégation d'attributions

- Décision n° 41/2017 – Signature d'un contrat de maintenance avec la Société IBO Services Informatiques Managés relatif aux conditions particulières d'utilisation du service de maintenance serveurs n° 103721.

ORDRE DU JOUR

Adoption de procès-verbal de la séance du mercredi 13 décembre 2017

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13/12/2017 est adopté à l'unanimité.

Création et modalités de fonctionnement des comités consultatifs

Comité Consultatif « Tourisme » - Création validée à l'unanimité.

Comité Consultatif « Citoyenneté-Incivilité » - Création validée par 19 voix « pour » et 5 abstentions.

Comité Consultatif « Environnement » - Création validée par 22 voix « pour » et 2 abstentions.

Conseil d'Exploitation du Camping « Volvic, Pierre et Sources » - Remplacement d'un membre

Remplacement de Morgane GENEIX, démissionnaire, par Laurent PÉNEVÈRE.

Budget Principal – Décision Modificative n° 2

Approbation, à l'unanimité, de la Décision Modificative n° 2 du Budget Principal de la Commune.

CCAS – Acompte sur la subvention 2018

Validation, à l'unanimité, du versement d'un acompte de 50 000 € au Centre Communal d'Action Sociale à valoir sur la subvention de fonctionnement qui sera attribuée lors du vote du budget 2018.

Séjours de vacances jeunes – Convention de service commun entre la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans et les communes membres

Autorisation donnée, à l'unanimité, à Monsieur le Maire pour signer la convention relative à la mutualisation des séjours entre la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans et les communes membres.

Modification du tableau des effectifs : transformation de poste

Transformation adoptée, à l'unanimité, d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe en un poste d'agent de maîtrise à temps complet à compter du 1^{er} février.

A Volvic, le 18 janvier 2018.